



Metz, le 17 juin 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### INTERDICTION DE CIRCULATION DES POIDS LOURDS EN ALLEMAGNE JEUDI 20 JUIN 2019

Le jeudi 20 juin 2019, « Jour de la fête Dieu », est un jour férié en Allemagne.

Ainsi, le trafic des poids lourds de plus de 7,5 tonnes ainsi que des semi-remorques est interdit entre 00 et 22 heures sur l'ensemble du réseau routier allemand.

Pour éviter l'encombrement sur son territoire, le Grand Duché du Luxembourg a interdit le transit des poids lourds en direction de l'Allemagne et met en place un dispositif spécifique de contrôle au niveau de l'autoroute A31 (ancien poste frontière).

Les transporteurs routiers en transit par le Luxembourg et/ou souhaitant rejoindre l'Allemagne par les secteurs de Moselle Est et d'Alsace (Bas-Rhin et Haut-Rhin) sont invités à prendre leurs dispositions et à s'arrêter sur les aires de service disponibles en France.

Il est recommandé à cette fin d'éviter les aires situées au plus près des frontières, qui seront très vite saturées.

De même, la plus grande prudence est recommandée aux autres usagers de la route en raison des importants risques de ralentissements générés par ces dispositifs.

Contact presse préfecture de zone :

Sebastien Leonard  
07 88 84 80 88

Jérôme Herr  
03 87 16 10 68

[sgami-est-communication-cabinet@interieur.gouv.fr](mailto:sgami-est-communication-cabinet@interieur.gouv.fr)